

# Les Possibles — No. 16 Printemps 2018

## Éléments de réponse à Éric Toussaint

lundi 28 octobre 2013, par Jean-Marie Harribey

---

Je remercie tout d'abord chaleureusement Éric Toussaint pour la recension de mon livre [1], ainsi que pour les notes et remarques, certaines critiques, qu'il m'adresse, montrant ainsi la qualité et la finesse de sa lecture.

La critique est totalement libre et ce qui suit n'est qu'un essai de poursuite de la réflexion et de la discussion, sans clore bien sûr cette dernière.

Concernant mon chapitre 7, Éric Toussaint conteste mon appréciation selon laquelle « L'endettement est légitime lorsqu'il s'agit de financer la production d'une richesse collective sous forme d'éducation, de santé, de recherche ou d'infrastructures publiques. » Il m'oppose les infrastructures inutiles ou dangereuses comme les centrales nucléaires. Évidemment, dans ce passage, j'entends implicitement qu'il s'agit d'investissements et d'infrastructures susceptibles de répondre à la qualité, de correspondre à de vraies valeurs d'usage utiles socialement et écologiquement soutenables. Tout mon livre vise notamment à réhabiliter le concept de valeur d'usage irréductible à la valeur d'échange, je ne vais donc pas l'oublier au moment de fournir une théorie légitimant la production non marchande.

Éric Toussaint conteste aussi que l'impôt soit, comme je l'écris, « le prix à payer d'une richesse supplémentaire ». Mais je pense qu'il faut distinguer la conceptualisation que je propose avec une justification des mauvaises dépenses que l'État peut faire. Mon travail ne consiste pas à regarder ce qui dans le budget public est bon ou mauvais, ça c'est le propre du travail citoyen. Mon objectif est ailleurs et en amont : proposer une théorie générale de la richesse produite. Ensuite, les citoyens diront : telle richesse produite est acceptable, telle autre est néfaste. De la même façon, les capitalistes font produire de la valeur à la force de travail dans leurs entreprises, quels que soient le bien-fondé ou la qualité des marchandises. Une chose est d'abord d'analyser, une autre ensuite de porter un jugement.

Beaucoup de camarades et amis pétris de culture marxiste orthodoxe et traditionnelle sont toujours étonnés par ce que je dis, sinon en désaccord, au sujet du « travail productif dans les services non marchands ». Je ne me place pas pour l'instant sur le plan normatif, j'essaie de conduire un raisonnement logique. Ce qu'il y a de bien avec un raisonnement logique, c'est qu'il est juste ou faux, il est en dehors de toute opinion. Je redis rapidement quel est ce raisonnement. Nos sociétés capitalistes modernes sont caractérisées par la coexistence en leur sein d'une sphère marchande (occupant environ les trois quarts de la totalité de l'économie) et d'une sphère non marchande quoique monétaire. Dans la première, les capitalistes anticipent leurs débouchés (cf. Keynes), investissent et embauchent ; s'ils

vendent les marchandises produites par la force de travail, ils valident leurs anticipations, récupèrent leurs avances (en salaires et achats de moyens de production) et transforment en profit monétaire la plus-value tirée de la force de travail (cf. Marx). Que se passe-t-il dans la sphère non marchande ? La collectivité anticipe l'existence de besoins collectifs et elle embauche et investit. Elle ne vend pas les services produits, mais leur coût est couvert par un paiement collectif, dit socialisé, qui est l'impôt. Où est le point logique ? Ici : l'impôt est un prélèvement non pas seulement sur la valeur marchande, mais sur une valeur monétaire augmentée de l'activité non marchande. La preuve, je dis bien, la preuve ? Elle tient dans le raisonnement par l'absurde inverse : on ne peut pas effectuer de prélèvements sur une base qui n'existerait pas encore et qui devrait résulter de ceux-ci. La conclusion s'impose alors : la production marchande et la production non marchande, ainsi que les revenus monétaires qu'elles engendrent, précèdent le paiement des marchandises par les acheteurs et les prélèvements acquittés par les citoyens contribuables.

Donc, exit la théorie libérale qui voit dans toute dépense publique une dépense improductive. Et exit la théorie marxiste habituelle, bien peu marxienne, qui voit les services non marchands comme improductifs et qui considère qu'ils sont financés par un prélèvement sur la plus-value capitaliste, thèse qui ne résiste au raisonnement « à la limite » que j'ai proposé (p. 369 de mon livre). Pourquoi alors le tohu-bohu persiste-t-il contre les impôts et les dépenses publiques ? Parce que les capitalistes et leurs porte-parole libéraux comprennent parfaitement que les forces de travail et les ressources matérielles employées pour produire des services non marchands ne sont plus disponibles pour produire des marchandises et donc du profit pour le capital.

Tout mon raisonnement repose sur la distinction de trois moments qui entourent la décision de produire : l'anticipation de débouchés ou de besoins collectifs, le financement qui impulse la production, le paiement privé pour les marchandises ou collectif pour les services non marchands. Malheureusement, dans tous les écrits économiques habituels, la distinction entre le financement *ex ante* et le paiement *ex post* n'est jamais faite, et l'on entend toujours dire que « les impôts financent les

services non marchands » ; c'est une erreur conceptuelle : les impôts ne financent pas, ils paient. D'où la nécessité de contrôler l'avance faite par le système bancaire pour réaliser l'investissement net macroéconomique (condition sine qua non de l'accumulation) et de pouvoir mobiliser la banque centrale au service de la collectivité pour l'activité non marchande. Mais c'est déjà une autre histoire que celle de mon livre.

En lien avec la question de l'utilité sociale et écologique des valeurs d'usage que l'humanité produit, il y a la question du travail. D'où l'examen auquel je procède des problèmes de conceptualisation du travail, en rapport ou en rupture avec les thèses de Postone, Jappe, Gorz, etc. Or, la forme revêtue par le travail salarié dans le capitalisme se traduit par une expression monétaire de la « valeur » de la force de travail. Et c'est l'articulation entre travail, production et monnaie qui permet de retrouver l'un des messages essentiels de Marx, à savoir que la valeur est un rapport social. C'est l'un des points aveugles de la théorie économique néoclassique, et qui – je l'examine dans le premier chapitre – n'échappait pas à l'Adam Smith de la *Théorie des sentiments moraux*, écrite bien avant *La Richesse des nations*.

Éric Toussaint est insatisfait de mes développements concernant l'émission de monnaie, le fonctionnement de la banque centrale et des banques, la dette et la politique monétaire. Il pense que j'oublie des auteurs comme Friedman ou Hudson et Graeber. Mais tous les points qu'il évoque sont en dehors du sujet de mon livre, qui ne porte pas sur la politique monétaire et sur les désastres de la dette. Je traite de la monnaie en tant que rapport social, en tant qu'institution sociale parce que c'est par elle que la valeur produite par le travail trouve son expression et sa validation sociale. C'est tout à fait, et largement, en amont des questions de politique monétaire et de dette (ces dernières, je les examine dans d'autres contributions). D'ailleurs, c'est pour cela que j'ai placé les paragraphes « Du travail productif, de la monnaie et des rapports sociaux » et « Les

trois moments de l'économie monétaire de production » (p. 383-390) presque à la fin du chapitre 9 et du livre. Parce que, à la fin, vient le moment de synthétiser l'analyse critique de la forme contemporaine du capitalisme après le décortilage systématique de tous les concepts préalables dont j'ai besoin pour conclure.

Enfin, s'agissant de la question de la « valeur de la nature », Éric Toussaint plaide en faveur de sanctions, notamment monétaires, contre les fauteurs de destructions de la nature et contre les coupables de pollutions en tous genres. Je suis en plein accord avec lui. Mais, encore une fois, mon propos est ailleurs. Il est celui de montrer que les sanctions infligées aux destructeurs et pollueurs n'indiqueront jamais quelle est la « valeur intrinsèque » de la nature. J'explique ensuite que si on donne un prix à l'usage de l'eau ou à toute autre ressource naturelle incluant une taxe ou autre compensation, cela fera du prix un prix politique, et non économique, indiquant la hauteur de la norme que la société décide de fixer et de respecter. Mais cette norme n'a rien de naturel, elle est d'emblée politique. Et si les références contenues dans mon livre ne convainquaient pas, j'invite à lire l'étude récente de Géraldine Ducos, préparatoire au rapport d'Émile Quinet du Commissariat général à la stratégie et à la prospective [2], portant sur « la prise en compte de la biodiversité dans le calcul socio-économique [3] ». Cette étude projette de donner la valeur économique de la biodiversité mais aboutit à faire la somme des coûts de production à engager pour « éviter [les dommages], réduire et compenser ». Cela n'a strictement rien à voir avec une prétendue valeur intrinsèque de la biodiversité. Cela a juste à voir avec une théorie de la valeur-travail correctement interprétée. Là, nous sommes en plein dans l'histoire racontée dans mon livre.

Encore merci à Éric Toussaint pour sa lecture attentive. D'autres réponses à d'autres commentaires de mon livre sont sur : <http://alternatives-economiques.fr/blogs/harribey/2013/07/24/la-riche-esse-la-valeur-et-l-ine-stimable-pour-les-vacances/#more-356>

---

## Notes

[1] J.-M. Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable, Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2013.

[2] Rapport d'Émile Quinet, septembre 2013, [http://www.strategie.gouv.fr/blog/wp-content/uploads/2013/09/CGSP\\_Evaluation\\_socioeconomique\\_170920131.pdf](http://www.strategie.gouv.fr/blog/wp-content/uploads/2013/09/CGSP_Evaluation_socioeconomique_170920131.pdf).

[3] Avril 2013, <http://www.strategie.gouv.fr/blog/wp-content/uploads/2013/09/La-prise-en-compte-de-la-biodiversite-dans-le-calcul-socio-economique.pdf>.